

CROUY SUR OURCQ, le 31 mars 2006



77840 CROUY SUR OURCQ

M 

En réponse à votre demande par Email de renseignements relative aux premiers projets d'implantation de relais de téléphonie mobile, je vous confirme ce que j'ai pu évoquer en préambule à la réunion d'information organisée avec la Société BOUYGUES TÉLÉCOM.


Les premiers contacts date de 1998, avec SFR premier opérateur à avoir sollicité la commune pour une meilleure desserte.

En 2000 France Télécom a réalisé une étude d'implantation dont la conclusion imposait pour la couverture indoor de CROUY-SUR-OURCQ un pylône de 42 mètres de haut.

Ensuite les études ont été reprises par BOUYGUES et SFR.

Comme vous pouvez le constater ce dossier a fait l'objet de très nombreuses discussions et je vous fais parvenir copie des premières délibération du conseil municipal remontant aux séances du 11 septembre 27 novembre 1998 et 30 juin 2000.

L'implantation de ces relais de téléphonie mobile ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse du conseil municipal pendant sept années avant d'aboutir, c'est ce que j'ai voulu préciser lors de mon intervention.

Je vous prie de croire, M  en l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE M. FOUCHAULT

